

Le Collectif Palestine d'Albertville

**Association France Palestine Solidarité, Collectif républicain,
France Insoumise, Ligue des Droits de l'Homme,
Mouvement de la Paix, Parti Communiste Français,
Parti de Gauche, Vent d'Ailleurs**

Représenté par l'Association France Palestine Solidarité
21 Rue Geoges Lamarque 73200 ALBERTVILLE

A

Monsieur le Président de la République

**Objet : Prisonniers politiques Palestiniens
en grève de la faim depuis 34 jours**

**Motion de soutien
aux prisonniers politiques Palestiniens en grève de la faim depuis 34 jours
et d'appel
à intervenir d'urgence auprès du gouvernement israélien pour satisfaire leurs demandes
avant qu'il ne soit trop tard**

1 800 prisonniers politiques Palestiniens sont en grève de la faim dans les prisons israéliennes depuis plus d'un mois. Leur état de santé se détériore de jour en jour : certains ont de grandes difficultés à se tenir debout, sont victimes d'évanouissements, de vomissements de sang, et de graves douleurs.

Après avoir tenté de négocier sans succès avec l'administration pénitentiaire israélienne pendant des mois, cette grève qu'ils appellent "Liberté et Dignité" a démarré le 17 avril pour demander des conditions de détention plus humaines, plus dignes, plus justes, notamment:

La suppression de la détention administrative (incarcération sans accès au dossier et sans jugement pendant 6 mois, renouvelable indéfiniment), le rétablissement par la croix rouge internationale de deux visites par mois, des soins médicaux adaptés et non pas une mascarade de soins, la suppression de la torture et des mauvais traitements, l'accès à l'information et à l'éducation.

Les conditions de détention actuelles des prisonniers violent les droits de l'Homme et le droit international (Cf la 3ème Convention de Genève - Titre II - Articles 12 à 16).

La réponse israélienne a été la répression: mesures disciplinaires, dispersion des grévistes dans de nouvelles prisons, mise en cellules d'isolement des responsables du mouvement de grève, interdiction d'accès des avocats à leurs clients, suppression généralisée de toutes les visites de familles et brimades inqualifiables.

Depuis 2015, Israël a rendu légale l'alimentation forcée, une pratique assimilée à de la torture selon les Nations unies. Il est à craindre que les autorités y recourent.

Nous vous demandons d'intervenir de façon urgente auprès du Premier Ministre israélien, Benjamin Netanyahu, pour qu'il satisfasse immédiatement les demandes des prisonniers politiques Palestiniens avant qu'il ne soit trop tard.

Aucune paix n'est possible entre l'opresseur et l'opprimé car oppression et paix s'excluent l'une l'autre. Il n'existe pas de paix entre le prisonnier et son geôlier.

Le chemin vers la paix, c'est la liberté.

(Marwan Barghouthi, 24 avril 2017)